

TOUT CE QUE VOUS AVEZ

TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR

L'ÉCOLE VITRUVE

SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER

Partant du principe que l'on participe plus facilement à ce que l'on comprend et que l'on apprécie, ce livret d'accueil a été conçu par un groupe de parents pour présenter le fonctionnement de l'école Vitruve aux nouveaux venus. Il est issu d'un travail de deux ans (2001-2003) d'une commission de parents réunie autour de quelques enseignants.

Cette brochure présente donc l'histoire de l'école publique Vitruve, née au tout début des années 60 sous l'impulsion de l'inspecteur de l'Éducation nationale Robert Gloton *(Ça ne s'est pas fait tout seul)* ; un aperçu général des méthodes pédagogiques *(Entreprendre pour apprendre)* ; la gestion coopérative *(La démocratie aussi ça s'apprend)* ; la gestion des conflits, ou l'apprentissage de la citoyenneté et du respect d'autrui *(Vivre ensemble)* ; les financements (et l'autofinancement) de l'école *(Des sous, il en faut !)* ; les classes vertes, événement du second semestre *(Allez, hop ! À la campagne !)* ; la place des parents d'élèves dans l'école *(Ah, s'ils n'étaient pas là !)* ; le Vitruve pratique, présentant l'ensemble des renseignements administratifs et techniques, complété par le bulletin *Info Vitruve* distribué tout au long de l'année *(Où ? Quand ? Comment ?)*.





Nous espérons à travers ce document vous transmettre un peu de notre enthousiasme pour l'école de notre quartier, et vous encourager ainsi à ne pas hésiter à y participer.
Les particularités de Vitruve, au-delà de leurs aspects fonctionnels, s'enracinent dans une histoire déjà longue (plus de quarante ans), démarrée à partir d'idées généreuses.
L'école est le résultat d'un cheminement : Vitruve vit parce qu'elle ne se repose pas sur ses acquis.
Vous dire enfin que c'est toujours un étonnement de voir des enfants contents d'aller à "leur" école, où parallèlement aux apprentissages classiques, ils acquièrent aussi une autonomie, un sens des responsabilités et un rapport aux adultes qui nous semblent être les principaux atouts pour aborder sereinement le long parcours de l'école secondaire.

Hugues Charreyron, Philippe Delannoy, Olivier Fraisse, Isabelle Jégo, Isabelle Linet, Hélène Martin, Véronique Masquelier, Béatrice Oliveira de Morais, Emmanuel Romer, Ninon Rosell et Anne-Marie Vuylsteke.

Merci aux enseignants, Christiane, Yves et Gégé, ainsi qu'à toute l'équipe pédagogique, à Lise Grundmann, et aux "anciens" de 1962 : Rolande et Raymond Millot. Merci aux enfants pour l'aide apportée à leurs parents : Paul, Meredith, Manon, Sarah et Julien, Rémi et Emmanuel, Robin, Naomi et Léa, Mila, Louise, Tiphaine, Nicolas et Amélie.

ÇA NE S'EST PAS FAIT TOUT SEUL...
(l'histoire de vitruve)

Dans les années 50, l'échec scolaire était particulièrement important : un enfant sur quatre redoublait le cours préparatoire, plus de la moitié des enfants redoublait au moins une fois dans le courant de leur cursus primaire. Dans le XXe arrondissement, le constat était encore plus dramatique : un enfant sur trois redoublait le CP et, en moyenne, les enfants redoublaient deux fois dans le courant du primaire. Aussi, un inspecteur départemental, Robert Gloton, prit-il l'initiative de réunir une équipe de volontaires dans une des écoles où la situation était la plus difficile : le 3, rue Vitruve.

Affiché sur la porte de la coordo : "Si nous étions décourageables, il y a longtemps que nous serions découragés." Roger Cousinet.

Notre histoire a donc commencé à la rentrée 1962. Le premier objectif de l'équipe était bien sûr de s'attaquer à l'échec scolaire en s'appuyant sur trois principes de base :

« ***l'optimisme pédagogique,*** *le postulat que chez tout enfant les ressources personnelles sont considérables, qu'on ne doit jamais désespérer de celui qui a été jugé par d'autres irrécupérable et ne jamais le traiter comme tel ;*
un minimum d'imagination créatrice, *chacun étant mis chaque jour dans l'obligation d'inventer, sur la base d'options générales communes ;*
enfin, l'esprit d'équipe, *puisque pour construire notre école nouvelle tout serait mis en commun et procéderait de l'effort de tous : la vie de l'établissement, la recherche et son organisation, la préparation matérielle du travail, les problèmes et leurs solutions. Et seraient mis en commun encore les succès et les échecs.* »
Robert Gloton, *Au pays des enfants masqués*



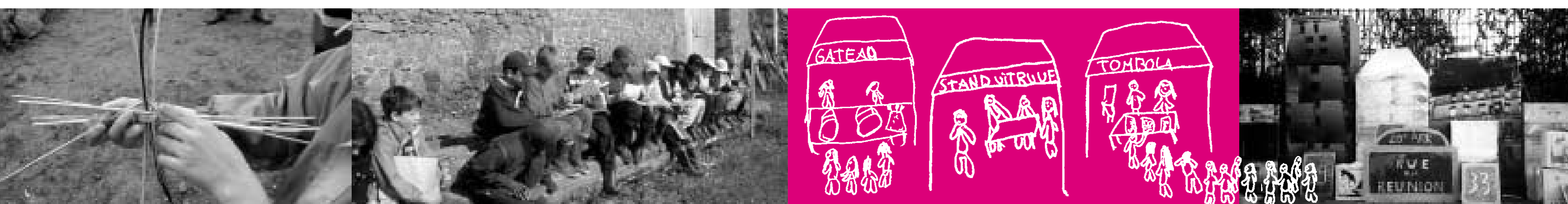
Histoire brève en quelques dates :
• **en 1971,** premier départ en classes vertes pour deux classes de CE1 ;
• **en 1975,** devant l'importance que prennent les classes vertes dans la vie de l'école, les départs sont généralisés à toute l'école, du CP au CM2 ;
• **à partir de 1975,** des pratiques de décloisonnement sont mises en place, qui aboutiront à la création des cycles ;
• **en 1977,** la première braderie est née de la nécessité de se donner les moyens de nos ambitions tout en restant autonomes donc responsables de nos choix, comme nous le demandons aux groupes d'enfants dans les projets qu'ils mènent ;
• **à partir des années 80,** des échanges avec d'autres pays (Portugal, Algérie, Italie, Allemagne), concrétisés par des voyages et des projets communs, élargissent l'ouverture de l'école ;
• **en 1992,** l'école déménage dans les nouveaux locaux du passage Josseaume.

Tout au long des quarante ans d'existence de l'école, l'équipe des maîtres est restée en accord avec ses principes fondateurs, seuls les moyens mis en œuvre se sont adaptés à l'évolution de la population des enfants du quartier.

ENTREPRENDRE (la pédagogie) POUR APPRENDRE

Vitruve est une école publique fondée sur une manière différente d'apprendre : sur la base des mêmes programmes que les autres écoles, les différences pédagogiques sont nombreuses. Elles reposent à la fois sur une manière globale d'apprendre, à travers la réalisation de projets, et sur une gestion collective de l'école entre les instituteurs, les enfants, avec la participation des parents.

• La pédagogie de projet :
L'ensemble des matières est étudié globalement, à travers des projets collectifs qui permettent d'aborder tous les apprentissages. Un exemple simple : les CE1 ont pour projet de monter une buvette pour la braderie ; il faut choisir collectivement et lister par écrit les produits à vendre ; puis aller les acheter à l'épicerie et calculer le prix de vente ; choisir des responsables, organiser le service pour la journée, écrire les menus, monter et décorer le stand... À travers ces travaux, les enfants pratiquent la lecture, l'écriture, le calcul, la peinture et le bricolage, mais abordent aussi la notion d'organisation collective et de prise de responsabilité. Les notions appréhendées servent de base à des cours plus spécifiques de lecture, d'écriture et de calcul.
Les projets sont décidés et gérés par les enfants et les instituteurs ; ils sont très divers, depuis l'organisation de la classe jusqu'aux grands projets au niveau de l'école, telle la braderie du mois d'octobre. Chaque enfant est chargé, à tour de rôle, au sein de son groupe, de la classe, de l'école, d'une responsabilité particulière : gérer la bibliothèque, être responsable du rangement de la classe, d'une activité...



• L'école comme projet collectif
Le fonctionnement de Vitruve est lui-même un projet : les enfants participent à la gestion de l'école à travers le conseil des enfants, à la gestion de la cour de récréation, des flux de la cantine, des rangements... Sans oublier le règlement des conflits en tant que médiateurs, le parrainage des nouveaux ou l'aide aux enfants en difficulté.

• Les apprentissages
Vitruve, école publique, respecte les objectifs pédagogiques de l'Éducation nationale. Pas de devoirs à la maison (circulaire de 1956), sauf en CM2 pour la préparation au collège. L'école travaille en cycles (loi de 1989), soit CP/CE1, CE2/CM1/CM2 : les 2 classes de chaque niveau sont regroupées (2 instituteurs pour environ 50 enfants en CP), et travaillent avec les 2 autres classes regroupées du cycle (les 50 CE1). À l'intérieur d'un niveau, le travail peut s'organiser en fonction des besoins en petits ou grands groupes. Travailler en cycles de manière souple permet de s'adapter aux besoins, de développer l'entraide et une plus grande autonomie des enfants dans leurs apprentissages.

• Et après ?
La souplesse du travail en cycle fait que le redoublement est exceptionnel. Les enfants entrent donc en 6e sans année de retard. Leur adaptation au collège est facilitée par leur habitude à prendre des responsabilités et leur autonomie leur permet de bien gérer les nouvelles règles, tant d'un point de vue scolaire que dans leurs relations avec les autres élèves. À partir d'une population d'élèves issus de milieux sociaux très différents, les résultats sont comparables à ceux des écoles classiques.

• L'enfant-citoyen
Ce qui résume le mieux la pédagogie de Vitruve, c'est le plaisir d'apprendre, réhabilitant ainsi la notion de travail. Des apprentissages de base à la gestion de la vie en collectivité, de l'expérience de l'autonomie à la responsabilité personnelle, l'école apprend à l'enfant la citoyenneté, valeur essentielle pour aborder la vie en général...

LA DÉMOCRATIE AUSSI, (la gestion de l'école) ÇA S'APPREND...

"À quoi sert le conseil d'école ? Ça sert à donner des infos, trouver des solutions à des problèmes : des ludothécaires pour s'occuper des jeux ; proposer des médiateurs pour régler des conflits...

Le conseil d'école des enfants, hebdomadaire, est l'instance de décisions la plus importante. Il réunit un enseignant et les coordinateurs enfants choisis pour six semaines par les groupes, des CE1 aux CT. Ces enfants ont une décharge horaire pour assurer leur fonction : préparation de l'ordre du jour, distribution, rédaction du compte rendu. Ils passent dans les classes, l'ordre du jour est discuté et donne lieu à des propositions. Chaque groupe présente un délégué au conseil d'école.

...faire un emploi du temps pour le foot dans la cour ; organiser des grands projets ensemble, par exemple le projet Réunion et la braderie."

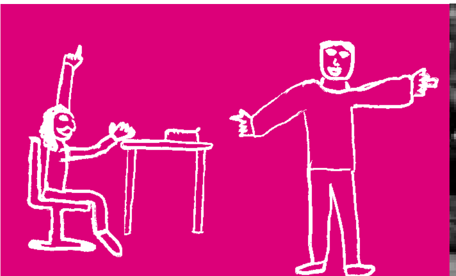
Conseil d'école du 19/09/02

Par ailleurs, les AG (assemblées générales) des CIT (CE2, CM1, CM2) sont des lieux de débats autour de thèmes communs (les apprentissages, par exemple) et les enfants peuvent y prendre des décisions les concernant collectivement. Enfin, les CP et les CE1 se réunissent le matin, pour discuter de leurs problèmes et de leur journée.

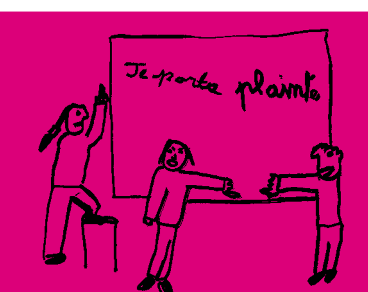
La démocratie s'apprend aussi à travers le montage d'un dossier auprès de la banque des projets. Un groupe, porteur d'un projet, doit évaluer ses besoins financiers et rédiger un dossier, indiquant le motif de la demande et le montant de la somme réclamée. Le conseil d'école étudie le dossier et approuve ou refuse la demande. Toutes ces instances fonctionnent avec l'encadrement et le soutien des adultes qui en assurent la cohérence et le suivi. Chaque enfant apprend ainsi à rédiger, à respecter les fonctions et les décisions prises, et à s'exprimer devant les autres.

"Suite de la discussion sur les bonbons : les CP sont pour les bonbons pendant les fêtes et demandent les arguments de ceux qui proposent autre chose."

Conseil d'école du 06/02/03







...VIVRE ENSEMBLE
(la gestion des conflits)

"Il faut agir vite, interroger les enfants chacun leur tour, garder son calme et rester neutre. Et, si l'on n'y arrive pas, faire appel à un autre médiateur ou à un adulte. Et si cela ne marche toujours pas, porter plainte », Le Carnet du médiateur

Les conflits sont gérés grâce à deux structures : le groupe des médiateurs et le système des plaintes.

Les médiateurs sont des élèves volontaires ou encouragés à prendre cette responsabilité. Ils sont chargés de gérer les problèmes quotidiens notamment dans la cour. Ils interviennent directement comme arbitres et portent un brassard. Ils se réunissent pendant la récréation et peuvent faire remonter les questions devant le conseil d'école.

"Pourquoi les médiateurs ? Parce que réfléchir à comment on règle un problème, ça fait grandir, alors que s'adresser toujours aux adultes, ça n'apprend rien."
Conseil d'école du 31/03/03

Parallèlement, ou à la suite de l'échec d'une médiation, **les plaintes** permettent à chacun, à titre individuel ou dans le cadre de ses fonctions, de soumettre un problème à la collectivité ; c'est la reconnaissance du droit de recours. L'enfant écrit (ou fait écrire par un plus grand) sa plainte qui sera glissée dans la "boîte à plaintes" placée dans chaque classe. Elle est ouverte une fois par semaine ; les débats, collectifs et régulés par l'enseignant dans la classe, permettent l'analyse de la cause du conflit et la recherche d'une solution la plus constructive possible. Il ne s'agit pas ici de punir mais plutôt de trouver une résolution équitable qui mette l'accent sur les droits et les devoirs de chacun. La décision est entendue de tous. Les enfants font ainsi l'apprentissage de la citoyenneté et du respect d'autrui, qu'ils soient les plus petits ou les plus grands.

"En plainte, on va plus loin, on essaie de mieux comprendre, on va au fond de l'histoire, on cherche des solutions."
Conseil d'école du 31/03/03

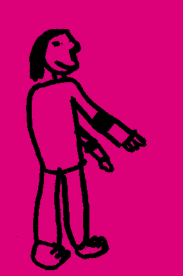
DES SOUS, IL EN FAUT !
(la gestion de l'argent)

Bénéfices reccueillis en 2003 :
• braderie : 15 000 ¤
• autres manifestations (soirée cabaret...) : 3 000 ¤
• subvention de la Ville de Paris : 10 000 ¤
Coût des classes vertes : 65 500 ¤

Vitruve est une école publique financée par des fonds publics. Le personnel enseignant est payé par le ministère de l'Éducation nationale, les enseignants spécialisés et les personnels de service par la Ville de Paris. Les cantinières le sont par la Caisse des écoles. Les bâtiments et le fonctionnement relèvent du budget de la Ville de Paris. Vitruve n'a pas d'autonomie financière.

Les projets doivent donc être autofinancés. Pour cela, l'école dispose de plusieurs sources de revenus :
- **la coopérative,** alimentée par les parents, finance l'acquisition de matériel, de livres, certains achats soumis à la banque des projets et les sorties. Les enfants trésoriers de la coopérative enregistrent les cotisations et les dépenses, et établissent un bilan financier lors de réunions spécifiques ;
- **une subvention** de la Ville de Paris participe au financement des classes vertes (arrêtée depuis 1985, elle a été de nouveau accordée en 2002, grâce à la mobilisation de parents d'élèves) ;
- **la braderie et les autres manifestations,** proposées par le comité des fêtes ou les enfants, permettent, avec la subvention de la Ville, de réunir la moitié du budget nécessaire aux classes vertes. Le complément sera fourni par les familles en fonction de leurs revenus.

Pour les projets de classe, les dépenses sont toujours discutées avec les enfants quand ils déposent une demande d'argent. Ce sont eux qui argumentent leur demande et chiffrent leur projet.





ALLEZ, HOP ! (les classes vertes) À LA CAMPAGNE !

"Ce qu'on va faire en classe verte ? Jouer le spectacle du Chat botté, dormir à la belle étoile, travailler à la place des adultes, aller aux champs, chercher un château, chasser les lapins et les perdrix, faire une chasse au trésor, partir à l'aventure, pêcher les poissons..."

Les CP 2003

"Les classes vertes sont des vacances où on travaille !" Un des grands projets de l'école, la classe verte, est un séjour d'une dizaine de jours pour chaque groupe. C'est un temps fort constitué d'une foule d'expériences enrichissantes pour tous les élèves, le contraire d'un séjour clé en main offert à des enfants consommateurs. L'enfant est acteur des projets communs qui évoluent vers un accroissement de la responsabilisation, selon les âges. C'est un projet qu'il prépare activement et qui se prolonge toute l'année.

Préparer le séjour, c'est l'imaginer : se projeter dans l'avenir, anticiper, organiser, budgétiser. Chaque enfant participe, en sous-groupe, à l'élaboration du projet : trousseau et matériel, santé , programme, itinéraire, occupation du lieu d'accueil, répartition des chambrées...

Sur place, chacun participe à toutes les tâches de la vie quotidienne : économat, cuisine, entretien des lieux, gestion, organisation et animation. Les enfants découvrent un site nouveau, épaulés dans cette aventure par leurs instituteurs et des animateurs. Les activités scolaires, créatrices, physiques, la découverte de milieux naturels, l'ouverture à la vie locale, la continuité du projet de groupe et les responsabilités quotidiennes sont formatrices. L'écoute et l'expression de chacun y sont sollicitées.

"Après, on a mis nos sacs de couchage dans des endroits pour dormir, on a mangé des saucisses et des Chamallows, on les a fait griller avec des piques et on est allé se coucher. On était collés comme des sardines mais j'avais chaud."

Jeanne, Tarn, 2003

"J'ai été émue par l'immensité du paysage parce que c'est magnifique."

Léna, Bretagne, 2003

L'expérimentation dans le réel stimule les apprentissages : budget, quantification, équilibre alimentaire, transcription des informations. La classe verte développe l'autonomisation, l'affirmation de soi et la cohésion du groupe. L'expérience donne des outils intellectuels et permet les acquisitions scolaires d'écriture, de lecture, de calcul.

AH, S'ILS (les parents) N'ÉTAIENT PAS LÀ !

L'école est une communauté éducative gérée par l'équipe enseignante, les enfants et les parents où chacun doit pouvoir être acteur. N'hésitez pas à entrer dans la cour : les portes vous sont ouvertes ! Tous les savoir-faire, les échanges culturels ou simplement le désir de partager, de s'impliquer sont les bienvenus.

Le conseil d'école des parents se réunit une fois par trimestre pour débattre des questions de l'école. Afin de réfléchir et construire ensemble, nous vous proposons de participer aux divers groupes de travail que parents et enseignants mettent en place chaque année. Nous avons pu expérimenter tout au long de ces années des commissions favorisant la convivialité :

- le comité des fêtes organise des festivités permettant de se rencontrer dans un cadre moins formel ;
- la chorale met en scène vos talents d'artiste et présente son spectacle, tous les ans, lors de la soirée cabaret ;
- l'école fait place aux parents pour animer des ateliers ou des événements ponctuels. C'est l'occasion pour vous de faire partager aux enfants vos connaissances et vos passions.

"Samedi matin, les CP et CE1 travaillent en 10 à 12 petits groupes animés par des parents dans les ateliers chimie, film, plomberie, cuisine...Moi, j'étais à l'atelier chimie."

Amélie, 2003

"Ne jetez rien ! Venez monter ou tenir un stand, trier les objets : il y a du travail pour tout le monde !"

Et puis n'oublions pas en octobre la braderie de Vitruve, véritable tradition de l'école et du quartier qui mobilise toutes les énergies. La réussite de cet événement tient à votre participation.

Et puis si vous avez encore un peu de temps, venez échanger sur la pluie et le beau temps de l'école au Café coordo du samedi matin.






QUI ? QUAND ? COMMENT ? (vitruve pratique)

L’équipe enseignante prend en charge les enfants des cycles 2 (CP-CE1) et 3 (CIT soit CE2-CM1-CM2).
L’école fonctionne sur le principe d’une direction collégiale.
Il n’y a donc pas de directeur attitré.
La coordination est prise en charge chaque année par un instituteur différent.
Des maîtres délégués par la Ville de Paris assurent les enseignements de musique, d’arts plastiques et d’éducation physique.
Un réseau d’aide psychopédagogique et une assistante sociale sont également présents une fois par semaine à l’école.

Les horaires : l’école ouvre à partir de 8 h 20. Les enfants de CI et CT montent à 8 h 30. Les enfants de CP et CE1 à 9 h.
Pour le déjeuner, la sortie se fait à 11 h 45, la reprise à 13 h 15.
La sortie s’effectue à 16 h pour tous les enfants non-inscrits à l'étude, à la BCD ou aux Ateliers bleus.

L'étude : de 16 h à 18 h.
Pour les enfants qui restent à l'étude une possibilité est toutefois offerte aux parents de venir les chercher entre 16 h et 16 h 30.
L'étude prend fin à partir de 17 h 45, et l'école ferme à 18 h.
Voir “Étude mode d’emploi”, pour plus de détails.
En parallèle, les Ateliers bleus de la Ville de Paris proposent des activités suivies tout au long de l’année.
L’inscription se fait à la rentrée.
La BCD (bibliothèque de l’école), est accessible aux CE1 après 16 h, et à tous les enfants à l’heure du déjeuner.

L’assurance scolaire : les enfants doivent obligatoirement être assurés tant à l’intérieur de l’école qu’à l’extérieur : classes vertes, sorties, trajet maison-école.
Vérifiez impérativement les garanties offertes par votre assurance : couvre-t-elle au-delà de la responsabilité civile ? L’enfant est-il couvert pour les accidents corporels s’il se blesse seul ? Veillez à transmettre à l’école l’attestation d’assurance avant la fin septembre.

Communication école-familles : une fiche de renseignements est à remplir pour chaque enfant en début de CP. Pensez à signaler tout changement d’adresse ou de numéro de téléphone, pour la tenir à jour.
Les certificats de scolarité sont également à demander aux instituteurs.

À qui s’adresser ? Des réunions de classe sont animées en cours d’année par les enseignants pour aborder les questions de pédagogie.
Vous pouvez également rencontrer l’instituteur(trice) de votre enfant pour débattre de problèmes particuliers.
Les questions d’ordre général sur le fonctionnement de l’école sont prises en charge par l’enseignant(e) chargé(e) de la coordination.
Des documents pratiques sont diffusés tout au long de l'année, et en particulier *Info Vitruve* : cette feuille mensuelle annonce les événements marquants de l’école (manifestations, réunions de classes, conseils d’école, AG, commissions de travail parents-enseignants...) et en communique le bilan. En outre, elle fournit une foule d’informations pratiques (dates des vacances et des samedis libérés, vie de l’école...)
Chaque enfant dispose d’un cahier de correspondance, outil précieux à utiliser dans les deux sens.
Pensez à le réclamer à votre enfant !

Tarifs et règlements : les chèques sont à libeller à l’ordre du Trésor public pour la cantine, l’étude, les Ateliers bleus (surveillez les dates de règlement dans le cahier de correspondance !) et à l’ordre de l’OCCE pour la coopérative et les classes vertes.
Tarifs : plusieurs niveaux de tarification sont fixés par la mairie de Paris en fonction du quotient familial du foyer. Les enfants restant seulement un ou deux jours par semaine à l’étude bénéficient d’un tarif adéquat.
L’assistante sociale peut aider les familles à remplir les papiers et obtenir des réductions.

Service parents : l ’école a souvent besoin de vos compétences, de votre aide, du matériel ou des idées dont vous pourriez nous faire profiter ; si vous pouvez faire des photocopies, donner du papier, couvrir des livres ou plastifier des fiches, lire des histoires en bibliothèque, accompagner des sorties, proposer vos connaissances en informatique, imprimerie, sérigraphie... ou mille autres choses, faites-le savoir.

École primaire Vitruve
3-7, passage Josseaume 75020 Paris
tél. : 01 43 70 50 95 fax : 01 43 70 61 81
e-mail : vitruv@club-internet.fr
site : www.intereduc.net/vitruve